

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 27 juillet 2022

Appel à la mobilisation des professionnels de santé via La Plateforme RenfortRH

Depuis plusieurs mois, les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux sont confrontés à des difficultés pour pourvoir l'ensemble de leurs postes médicaux et soignants.

Dans ce contexte de forte tension sur le système de santé aggravé par la crise Covid-19, tous les professionnels de santé (étudiants, actifs ou retraités) qui seraient volontaires sont appelés à venir renforcer ponctuellement les équipes des établissements de la région.

Pour les mettre en relation plus rapidement et faciliter leur intégration, le Ministère met à disposition [la plateforme Renfort RH Crise](#), un outil qui centralise les disponibilités des soignants et les besoins de renforts des établissements.

| Une mise en relation simplifiée entre professionnels de santé et établissements

Les établissements de santé et médico-sociaux peuvent créer leur compte sur la plateforme, et indiquer leurs besoins en renforts. Ils peuvent aussi consulter la liste des professionnels de santé (étudiants, actifs ou retraités) disponibles et volontaires pour renforcer leurs équipes de soins.

Grâce à cette plateforme en ligne, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a la possibilité de connaître le nombre de personnes mobilisables rapidement et de coordonner les circuits d'information.

| Une inscription facilitée pour les professionnels de santé en exercice, retraités ou étudiants

- **Vous êtes volontaire ?**

L'inscription se fait **intégralement en ligne, en remplissant un formulaire simplifié**. Il est possible aussi de consulter les offres de renforts déposés par les établissements et de faire connaître son intérêt pour une mission. De leur côté, les établissements peuvent contacter directement les professionnels de santé disponibles et engager les échanges en vue de leur intégration.

- **La plateforme Renfort RH Crise, c'est actuellement, pour la région Nouvelle-Aquitaine :**

- 5 400 professionnels inscrits
- 600 établissements sanitaires et médico-sociaux inscrits, dont 95 établissements de santé
- 400 propositions de renfort de professionnels de santé
- 750 demandes de renfort formulées par les établissements

Ces chiffres évolueront à la faveur de vos inscriptions et des propositions ou demandes de renforts.

La plateforme Renfort RH a évolué depuis son déploiement au plus fort de la crise Covid-19. Elle devrait pouvoir, prochainement, proposer plus d'interactivité pour répondre plus efficacement aux besoins des établissements et ajuster l'offre de renforts.

<https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr> 

